



académie  
Amiens  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Aisne



LAON, le 29 janvier 2020

L'inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
l'éducation nationale de l'Aisne

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
Mesdames et messieurs les enseignants  
s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Académie d'Amiens

Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale de

Dossier suivi par :  
Olivier PETIT  
Inspecteur de l'éducation  
nationale  
Elisabeth CARBONNAUX  
Conseillère pédagogique  
départementale préélémentaire

Téléphone :  
03.23.53.28.46  
03.23.26.22.21

Télécopie : 03.23.26.26.14

Courriel :  
[ien02\\_soissonnais@ac-amiens.fr](mailto:ien02_soissonnais@ac-amiens.fr)  
[cpd02\\_preelementaire@ac-amiens.fr](mailto:cpd02_preelementaire@ac-amiens.fr)

Cité administrative  
02018 Laon cedex

Horaires d'ouverture :  
8h30 / 12h00 – 14h00 / 17h30  
du lundi au vendredi  
ou sur rendez-vous

**Objet :** Semaine académique de l'école maternelle : *1, 2, 3, compter, c'est jouer !*  
du 9 au 13 mars 2020

**Réf. :** Courrier de Madame la rectrice, adressé aux écoles le 7 novembre 2019

L'implication des parents est reconnue comme essentielle dans la réussite scolaire de chaque élève. Une organisation réfléchie par chaque équipe éducative permet d'offrir un accueil de qualité aux enfants et à leurs parents dès la rentrée et de construire les bases d'une coopération. L'ouverture des classes lors de la *Semaine académique de l'école maternelle* donne l'opportunité de consolider ce lien et d'affirmer le rôle de l'école maternelle pour la mise en place des premiers apprentissages. Faire entrer les parents dans les classes rend ainsi plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité en maternelle et favorise l'explicitation des pratiques quotidiennes des enseignants.

La Loi *Pour une école de la confiance*, avec l'extension de l'instruction obligatoire à trois ans, garantit l'acquisition des savoirs fondamentaux pour tous : lire, écrire, compter, respecter autrui. L'un de ces points a été retenu pour la nouvelle édition de la *Semaine académique de l'école maternelle* : se préparer à apprendre à compter, pour montrer l'importance des activités mathématiques dès le plus jeune âge et affirmer la richesse du jeu dans l'apprentissage.

*1, 2, 3, compter c'est jouer !* constitue donc la thématique de l'année 2020.

Des ressources sont déposées sur l'espace M@gistere dédié

<https://magistere.education.fr/ac-amiens/course/view.php?id=7828>

Toutefois, vous voudrez bien noter que toute classe peut accueillir les parents dans le cadre d'une autre thématique ou d'un projet spécifique de l'année.

Ces rencontres prochaines avec les familles valoriseront la place de l'ATSEM dans la classe, personnel reconnu dorénavant, par décret, comme appartenant à la communauté éducative et chargé d'une mission d'aide pédagogique.

Olivier Petit, inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la mission maternelle, et Elisabeth Carbonnaux, conseillère pédagogique départementale pour l'enseignement préélémentaire, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement en faveur des élèves aussi je vous invite à répondre favorablement à cette initiative de valorisation de l'école maternelle en vous engageant dans cette action attendue par les enfants et leurs parents.

Jean-Pierre GENEVIEVE

PJ : fiche d'inscription